

Service instructeur
Direction de la Commande Publique

N° CP-2009-12-1-7

Service consulté

**COMMANDE PUBLIQUE
ATTRIBUTION DE MARCHES DE MAITRISE D'OEUVRE**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre et d'autoriser la signature de ce marché.*

Direction de l'Architecture

- Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration de l'Externat, de l'Administration et du pôle bio-service au collège Jean Macé de Mulhouse - procédure négociée sur examen des compétences - moyens et références.

Dans sa séance du 18 décembre 2008, le Conseil Général a approuvé le programme concernant la restructuration de l'Externat, de l'Administration et du pôle bio-service au collège Jean Macé de Mulhouse ainsi que le recours à une maîtrise d'oeuvre extérieure par procédure négociée spécifique.

L'avis d'appel public à concurrence a été envoyé le 15 janvier 2009 au JOUE, au BOAMP aux DNA ainsi que sur le site internet de la collectivité, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 19 février 2009 à 11h00.

Vingt cinq (25) candidatures ont été réceptionnées.

La Commission d'appel d'offres composée comme un jury s'est réunie le 10 mars 2009 pour examiner les candidatures et formuler son avis au vu duquel j'ai arrêté le 11 mars 2009 la liste des 3 prestataires à présenter une offre soit :

- Le Cabinet MULLER et MULLER – 18, rue Sambre et Meuse – 68500 GUEBWILLER (mandataire) – M2V3 (architecte co-traitant) – STRUCTURE CONCEPT (BET Structure) – TDS sarl POIREL (BET fluides) – RENE BREITFELDER EURL (économiste) AGENCE FRANCIS THIEFAINE (VRD) – SCENE ACOUSTIQUE (BET acoustique)
- L'Agence John COLOMBO – 36, rue de Belfort – 68200 MULHOUSE (mandataire) – ICAT (BET structure) – MELLARDI (BET fluides) – ROGER STOFIQUÉ (Acousticien)
- L'agence AEA Architectes (mandataire) – OTE INGENIERIE (BET structure VRD fluides) – OTELIO (HQE) – ALPHA PROCESS (Economiste OPC) – INGEMANSSON (acousticien)

Le dossier de consultation incluant en particulier le programme d'opération et ses pièces annexées a été envoyé aux candidats le 7 avril 2009.

La date limite de remise des propositions étant fixée au 10 juin 2009 à 17h00, les trois candidats ont remis une offre.

L'analyse s'est faite en fonction des critères suivants, classés par ordre d'importance :

1 – Valeur technique jugée au regard du mémoire justificatif et notamment sur les moyens humains affectés à la mission, du phasage détaillé d'intervention et de la proposition pour les délais de remise des documents des différentes phases, (60 %)

2 – Prix des prestations (40 %)

et a conduit après négociation aux résultats suivants :

- le groupement MULLER et MULLER: 437 112.02 € HT – option 19 732.44 € HT
 - le groupement John COLOMBO: 550 073.55 € HT- option non chiffrée
 - le groupement AEA Architectes : 491 137.10 € HT. – option chiffrée partiellement à 5000 € HT
- En conclusion, l'offre du groupement MULLER et MULLER – (mandataire) – M2V3– STRUCTURE CONCEPT – TDS sarl POIREL – RENE BREITFELDER EURL - AGENCE FRANCIS THIEFAINE – SCENE ACOUSTIQUE- apparaît comme économiquement la plus avantageuse.

Il est donc proposer à votre commission de m'autoriser à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec ce groupement pour un montant de 437 112.02 € HT y compris les missions DIAG et OPC – option « installation de panneaux photovoltaïques » de 19 732.44 € HT, pour un coût prévisionnel de travaux de 4 964 532 € HT option « installation de panneaux photovoltaïques » de 394 648.83 € HT, correspondant à un taux de rémunération de 8.90% (base – DIAG/ESQ) - 5 % (option installation de panneaux photovoltaïques) ainsi que tout document y afférent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER